



Fiche de données de sécurité Selon le SIMDUT 2015

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit	Décapant pour taches A Touch of Dan #0925
Identifiant du fournisseur	Forest View Staining Limited 6D - 7398 Yonge Street #1269 Thornhill, Ontario, Canada, L4J 8J2 Tél : 1-647-874-7978 Courriel : info@forestviewstaining.com
Utilisation recommandée	Nettoyant pour le bois et les matériaux composites
Urgences	Au Canada, appelez CANUTEC CANADA, 613-996-6666
Urgences	Aux États-Unis, appeler CHEMTREC 1-800-424-8000, en dehors des États-Unis 1-703-527-3887
Date de préparation	Le 17 octobre 2022

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Risques physiques

Corrosif pour les métaux Catégorie 1 (H290)

Risques pour la santé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 (H318)
Corrosion cutanée/Irritation Catégorie 1B (H314)
STOT - Exposition unique Catégorie 3 (H335)

Risques environnementaux

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis O

Éléments d'étiquetage



Mot de signalisation Danger

Mentions de **danger**

H290 Peut être corrosif pour les métaux
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

H318 Provoque des lésions oculaires graves
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Mises en garde

La prévention

P101 : Si un avis médical est nécessaire, avoir le contenant ou l'étiquette du produit à portée de main
P102 - Conserver hors de portée des enfants
P103 - Lire attentivement et suivre toutes les instructions

P234 : Conserver uniquement dans le récipient d'origine
P260 : Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.
P261 : Éviter de respirer les poussières, les fumées, les gaz, les brouillards, les vapeurs ou les pulvérisations.
P264+P265 : Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et les autres parties exposées après manipulation. Ne pas toucher les yeux
P271 : Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
P280 : Porter des gants de protection, des vêtements de protection, des lunettes de protection, un masque de protection.

Réponse

P390 : Absorber les déversements pour éviter tout dommage matériel
P305+P354+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer
P317 : Obtenir une aide médicale d'urgence
P319 : Obtenir de l'aide médicale en cas de malaise

P301+P330+P331 : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir
P302+P361+P354 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans un état confortable pour qu'elle puisse respirer.
P316 : Obtenir immédiatement une aide médicale d'urgence
P321 : Traitement spécifique voir la section 4, Mesures de premiers secours, de cette FDS

Stockage

P403+P233 : Conserver dans un endroit bien ventilé. Garder le récipient bien fermé
P405 : Le magasin est bloqué
P406 : Stocker dans un conteneur résistant à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant

Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et/ou locales, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Autres risques

Aucune connue

SECTION 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

Substance :

Nom chimique	No CAS	%	Autres identifiants
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	>=90%	soude caustique, soude, soude caustique, hydrate de sodium
Métasilicate de sodium	6834-92-0	>= 9%	Métasilicate disodique, silicate disodique, silicate de sodium, oxyde de silicium de sodium

*La concentration exacte est considérée comme un secret commercial.

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Description des mesures de premiers secours nécessaires

Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appelez immédiatement un médecin.

Inhalation

Transporter la victime à l'air frais. Ne pratiquer la respiration artificielle que si la victime a cessé de respirer. Si la victime n'est pas en mesure de respirer, elle doit être placée dans un endroit sûr.

si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Demander une assistance médicale immédiate. Transporter la victime à l'air libre. Si la respiration s'est arrêtée, le personnel qualifié doit commencer la respiration artificielle (RA). Obtenir des soins médicaux dès que possible.

Ingestion

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Faire boire de grandes quantités d'eau si la personne est consciente. Consulter immédiatement un médecin. Demander à la victime de se rincer la bouche avec de l'eau. Si le vomissement se produit naturellement, demandez à la victime de se pencher en avant pour réduire le risque d'aspiration. Demandez à la victime de se rincer à nouveau la bouche avec de l'eau. Consultez immédiatement un médecin. Un traitement est nécessaire de toute urgence. Transportez la victime à l'hôpital.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

attention en cas d'irritation ou de persistance de l'irritation. Enlever rapidement les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (par exemple, les bracelets de montre, les ceintures). Épongez ou brossez rapidement et délicatement l'excès de produit chimique. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 60 minutes. NE PAS INTERROMPRE LE RINÇAGE. Si cela peut être fait en toute sécurité, continuer à rincer pendant le transport à l'hôpital. Obtenir rapidement des soins médicaux. Un traitement est nécessaire de toute urgence. Transporter à l'hôpital. Nettoyer soigneusement les vêtements, les chaussures et les articles en cuir avant de les réutiliser ou les éliminer en toute sécurité.

Contact avec les yeux

Épongez ou brossez rapidement et délicatement le produit chimique sur le visage. Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau courante pendant au moins 60 minutes. assurer l'irrigation complète du tissu oculaire. En cas de présence d'une lentille de contact, ne l'enlever que si cela est facile. Veiller à ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non

atteint ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Autoprotection de premiers secours Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Utiliser des moyens de protection de l'équipement. Se référer à la section 8 pour des recommandations spécifiques en matière d'équipement de protection individuelle. Au minimum, le personnel soignant doit utiliser un EPI suffisant pour prévenir la transmission de pathogènes à diffusion hémato-gène.

Commentaires sur les premiers soins Toutes les procédures de premiers secours doivent être revues périodiquement par un professionnel de la santé connaissant bien le produit chimique et ses conditions d'utilisation sur le lieu de travail.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Inhalation L'exposition par inhalation peut provoquer une irritation, une rougeur des voies respiratoires supérieures et inférieures, une toux, un laryngospasme et un œdème, un essoufflement, une bronchoconstriction et, éventuellement, un œdème pulmonaire. Des cicatrices graves et permanentes peuvent apparaître. L'œdème pulmonaire peut se développer plusieurs heures après une exposition aiguë sévère. S'il se transforme en poussière ou en brouillard en suspension dans l'air, il peut provoquer une grave irritation du nez et de la gorge.

Contact avec la peau CORROSIF. Le contact peut provoquer des douleurs, des rougeurs, des brûlures et des cloques. Des cicatrices permanentes peuvent en résulter. Une exposition grave peut entraîner la mort. Les brûlures peuvent ne pas être immédiatement douloureuses ; l'apparition de la douleur peut être retardée de quelques minutes à quelques heures.

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions oculaires. L'exposition aux yeux peut provoquer une irritation et des brûlures des paupières, une conjonctivite, un œdème de la cornée et une brûlure de la cornée. Un contact important et prolongé peut provoquer des lésions du contenu interne de l'oeil. L'étendue des lésions peut ne pas être immédiatement visible. CORROSIF. Le contact provoque des brûlures graves avec rougeur, gonflement, douleur et vision trouble. Des lésions permanentes, y compris la cécité, peuvent en résulter.

Ingestion Peut brûler les lèvres, la langue, la gorge et l'estomac. Les symptômes peuvent inclure des nausées, des vomissements, des crampes d'estomac et des diarrhées. Peut entraîner la mort. L'exposition par ingestion peut provoquer une irritation, un gonflement et une perforation des tissus gastro-intestinaux supérieurs et inférieurs.

Effets à long terme Peut provoquer une peau sèche, rouge et craquelée (dermatite) à la suite d'un contact avec la peau.

Exposition (chronique) Le contact répété et prolongé avec la peau peut provoquer une dermatite.

Informations complémentaires Pour de plus amples informations, voir la section 11 Informations toxicologiques.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser les moyens d'extinction appropriés à l'environnement de l'incendie (eau, mousse chimique, poudre chimique, ou dioxyde de carbone)
Extinction inappropriée médias	Non disponible
Dangers spécifiques résultant de les températures	De l'acide silicique se forme si le produit entre en contact avec de l'eau à des températures élevées.chimiques.
Équipement de protection spéciaux pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome (ARA). (ARI) avec une pièce faciale complète fonctionnant en mode de pression positive.

SECTION 6. MESURES EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles /	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz. Eviter la formation de poussières.
Équipement de protection /	Assurer une ventilation adéquate. Porter une protection respiratoire. Isoler la zone à risque. Conserver
Procédures d'urgence	Interdire l'accès à toute personne non nécessaire et non protégée.
Précautions pour l'environnement	Ne pas rejeter dans l'environnement. Empêcher le produit d'atteindre les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Signaler les déversements comme l'exigent les autorités locales et nationales.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Éviter de produire des poussières en suspension dans l'air. Balayer ou aspirer le matériau dans un conteneur scellé et étiqueté, conteneur imperméable aux produits chimiques. Laver la zone avec un excès d'eau.
Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage	Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection. Se référer à la section 8. Ramasser et placer dans un conteneur approprié pour la récupération ou l'élimination, en utilisant une méthode qui ne génère pas de poussière. Faire ne pas jeter les résidus caustiques à l'égout. Les résidus de déversement peuvent être dilués avec de l'eau, neutralisés avec un acide dilué tel que l'acide acétique, l'acide chlorhydrique ou l'acide sulfurique. Absorber le résidu caustique neutralisé sur de l'argile, de la vermiculite ou une autre substance inerte et l'emballer dans un conteneur approprié en vue de son élimination. Toujours respecter les réglementations locales. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Se référer à la section 13. Si nécessaire, faire appel à du personnel d'intervention formé ou à un entrepreneur.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sûre	Utiliser un équipement approprié pour soulever et transporter tous les conteneurs. Utiliser un équipement industriel les pratiques d'hygiène et d'entretien. Se laver soigneusement après avoir manipulé le produit. Éviter toute situation qui pourrait conduire à une exposition nocive. Lors de l'ajout d'hydroxyde de sodium à l'eau, ajouter l'hydroxyde de sodium à l'eau tout en remuant, jamais l'inverse. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de
---	---

poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation appropriée aux endroits où des poussières se forment. Tenir à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Conditions d'un stockage sûr Conserver dans des récipients hermétiquement fermés. Protéger des dommages physiques. Stocker dans un endroit frais, sec et ventilé, à l'abri de la chaleur, de l'humidité et des produits incompatibles. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec de l'eau pendant le stockage. Les conteneurs de ce produit peuvent être dangereux lorsqu'ils sont vides car ils retiennent des résidus de produit (poussière, solides) ; respecter toutes les mises en garde et précautions indiquées pour le produit. Ne pas stocker avec de l'aluminium ou du magnésium. Ne pas mélanger avec des acides ou des matières organiques. Classe de stockage (TRGS 510) : 8B : Matières dangereuses non combustibles et corrosives.

Incompatibilités Acides forts, matières organiques. Peut produire de l'hydrogène inflammable au contact de l'aluminium, du zinc ou de l'étain. Peut corroder l'aluminium, le zinc et l'étain. Le métasilicate de sodium peut être précipité par les acides alcalino-terreux et les ions de métaux lourds.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Métasilicate de sodium

Pas de données disponibles

Hydroxyde de sodium
(No CAS 1310-73-2)

Limites d'exposition dans l'air :

2 mg/m³ Plafond - Canada. Alberta, Occupational Health and Safety Code (Code de la santé et de la sécurité au travail)

(tableau 2 : VLEP).

2 mg/m³ Plafond - Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail sécurité, annexe 1, partie 1 : Valeurs d'exposition admissibles pour les substances en suspension dans l'air contaminants.

2 mg/m³ Plafond - Canada. Colombie-Britannique OEL.

2 mg/m³ Plafond - OSHA Permissible Exposure Limit (PEL).

2 mg/m³ Plafond - Valeur limite d'exposition (TLV) de l'ACGIH.

Contrôles techniques

Exigences en matière de ventilation

Une ventilation mécanique (dilution ou aspiration locale), une enceinte pour le processus ou le personnel et un contrôle des conditions du processus doivent être prévus conformément à tous les codes de prévention des incendies et à toutes les exigences réglementaires. Fournir suffisamment d'air de remplacement pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Manipuler conformément aux

les bonnes pratiques en matière d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin

de la journée de travail.

Autre

Des douches d'urgence et des douches oculaires doivent être disponibles et testées conformément à la réglementation en vigueur.

et être à proximité immédiate.

Équipements de protection

Les informations suivantes ne sont que des recommandations. Il incombe à l'employeur ou à l'utilisateur de procéder à une évaluation des risques liés au processus dans lequel ce produit est utilisé et de déterminer les contrôles techniques et les EPI appropriés à ce processus. Des informations supplémentaires sur la réglementation et la sécurité doivent être demandées aux autorités locales et, si nécessaire, à un hygiéniste industriel professionnel.

Protection des yeux et du visage

En cas d'exposition potentielle des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou un équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui le porte. Les lentilles de contact ne sont pas recommandées ; elles peuvent contribuer à des lésions oculaires graves. Maintenir une fontaine oculaire et des installations de rinçage rapide dans la zone de travail.

Protection des mains et du corps

Des gants imperméables en matériau résistant aux produits chimiques (caoutchouc ou PVC) doivent être portés en permanence. Laver les vêtements contaminés et les sécher soigneusement avant de les réutiliser. Il convient de porter en permanence des vêtements de corps, des tabliers et/ou des combinaisons en matériau résistant aux produits chimiques. Laver les vêtements contaminés et les sécher soigneusement avant de les réutiliser. Des bottes imperméables en matériau résistant aux produits chimiques doivent être portées en permanence. Il n'est pas nécessaire de porter des chaussures spéciales autres que celles exigées sur le lieu de travail.

Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, utiliser un respirateur facial à particules de type N100 (US) ou des cartouches respiratoires de type P3 (EN 143) comme solution de rechange à l'ingénierie.

les contrôles. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur complet à adduction d'air. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Dangers thermiques

Non disponible

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence

État physique	Solide. Granules
Couleur	Blanc
Odeur	Inodore
Seuil d'odeur	Non applicable

Propriété

pH	12,7 - 14 à 50 g/l à 20 °C
Point de fusion / point de congélation	318 °C (604 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	>1200°C
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Non disponible
Inflammabilité	Ininflammable
Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Pression de vapeur	< 24,00 hPa à 20 °C (68 °F) 4,00 hPa à 37 °C (99 °F)
Densité de vapeur	1,38 (Air = 1,0)

Densité relative	2,1300 g/cm ³
Solubilité	environ 1,260 g/L dans l'eau à 20 °C (68 °F)
Coefficient de partage : noctanol/eau	Non disponible
Température d'auto-ignition	Non applicable
Température de décomposition	Non disponible
Gravité spécifique	2.61
Caractéristiques des particules	Taille des particules : Non disponible Forme des particules : Non disponible
Poids moléculaire	122,062 g/mol

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non réactif dans des conditions normales.
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Possibilité de danger réactions	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, il n'y a pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	Matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Peut générer de l'hydrogène inflammable au contact de l'aluminium, du zinc ou de l'étain. Mai corrode l'aluminium, le zinc et l'étain. Le métasilicate de sodium peut être précipité par des acides alcalins. et les ions de métaux lourds. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques de nettoyage, en particulier les acides ou les oxydants puissants (comme l'eau de Javel).
Décomposition dangereuse produits	De l'acide silicique se forme si le produit entre en contact avec de l'eau à des températures élevées. En cas de contact fort avec l'eau, de l'acide silicique se forme. chauffé, comme dans un incendie, ce produit peut produire du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des oxydes de potassium.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë (valeurs LD50 / LC50)

Composante	DL50 orale	LD50 Cutanée	LC50 Inhalation
Métasilicate de sodium	1280 mg/kg (rat)	> 5000 mg/kg (lapin)	Non disponible
Hydroxyde de sodium	140-340 mg/kg (rat)	1350 mg/kg (lapin)	Non disponible

Résumé des effets toxiques sur la santé

Voies d'exposition probables Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.

Chimique ses caractéristiques
Voie orale
L'hydroxyde de sodium se dissocie en milieu aqueux et n'est donc pas biodisponible. Toutes sont supposées être liées à son effet sur le pH. L'ingestion de métasilicate de sodium est la voie d'entrée la plus courante, les lésions corrosives ultérieures du tractus gastro-intestinal étant la principale préoccupation plutôt que l'absorption systémique comme pour d'autres toxines.

Peau	Peut provoquer des rougeurs, des cloques et des brûlures graves. L'exposition de la peau à des agents corrosifs entraîne généralement une douleur et une rougeur immédiates. Des brûlures graves sur toute l'épaisseur de la peau peuvent se produire.
Ingestion	Produit corrosif. Peut provoquer des diarrhées, des crampes abdominales, des douleurs à la bouche et à la langue, des douleurs à l'estomac et à l'estomac.
Inhalation	gorge, nausées, maux d'estomac. Peut entraîner la mort en cas d'ingestion. Peut irriter le nez, la gorge et les poumons et peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Provoque des rougeurs, des douleurs, des brûlures des tissus et des troubles de la vision.
Sensibilisation	Ce produit et ses composants, à la concentration indiquée, n'ont pas d'effets sensibilisants connus.
Mutagénicité	Ce produit et ses composants à la concentration indiquée n'ont pas d'effets mutagènes connus.
Cancérogénicité	Ce produit et ses composants, à la concentration indiquée, n'ont pas d'effets cancérogènes connus.
Reproduction	produit et ses composants, à la concentration indiquée, n'ont pas d'effets connus sur la reproduction.
toxicité effets sur	la reproduction.
Toxicité pour des organes spécifiques	produit et ses composants, à la concentration indiquée, n'ont pas d'effets connus sur des organes spécifiques.
Ce	Peut irriter le nez, la gorge et les poumons et peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
STOT-Single	
Risque d'aspiration	Peut provoquer un œdème pulmonaire.
Matériaux synergiques	Non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composante	Type	Espèces	Valeur	Durée d'exposition
Métasilicate de sodium	CL50	Poisson	260-310mg/l	96 heures
	CE50	Crustacés	0,28-0,57mg/l	48 heures
Hydroxyde de sodium	CL50	Gambusia affinis (poisson-moustique)	25 mg/l	96 heures
	CL50	Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)	45,4 mg/l	96 heures
	CE50	Ceriodaphnia (puce d'eau)	40,4 mg/l	48 heures
	CE50	Photobacterium phosphoreum	22 mg/l	15 min

Biodégradabilité	Le produit final de la dégradation est du sable de silice.
Bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.
Mobilité	Très mobile dans les sols.
Autres effets indésirables	Non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / Produits non utilisés	Éliminer conformément à toutes les réglementations fédérales, provinciales et locales, y compris la réglementation de l'Union européenne. Loi canadienne sur la protection de
---	---

Emballage contaminé l'environnement. Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements de l'étiquette même lorsque le récipient est vide. Les récipients vides doivent être recyclés ou éliminés dans un centre de traitement des déchets agréé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro **UN** UN3266
Nom d'**expédition propre UN** LIQUIDE CORROSIF, BASIQUE, INORGANIQUE, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, métasilicate
et description de sodium)

Classe(s) de danger pour le transport 8
Groupe d'emballage II
Quantités exceptées 1 Kg
Dangers pour l'environnement Non répertorié comme polluant marin selon le règlement canadien sur le TMD, annexe III.

Précautions particulières Pas de dispositions particulières
Transport en vrac Indice ERAP : non disponible
MARPOL 73/78 et code IBC :
Ce produit n'est pas répertorié dans le chapitre 17 du code IBC.

Informations complémentaires Sécuriser les conteneurs (pleins ou vides) pendant le transport et s'assurer que tous les bouchons, valves ou fermetures sont en position fermée.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

NOTE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE DE DONNEES DE SECURITE A ETE CLASSE SELON LES CRITERES DE DANGER DE LA REGLEMENTATION CANADIENNE SUR LES PRODUITS DANGEREUX. CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ CONTIENT TOUTES LES INFORMATIONS REQUISES PAR CETTE RÉGLEMENTATION.

Tous les composants de ce produit figurent sur la liste des substances nationales.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des déclarations H visées aux articles 2 et 3

H290 Peut être corrosif pour les métaux
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H318 Provoque des lésions oculaires graves
H335 Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

FDS préparée par Forest View Staining Limited
Date de préparation Le 12 janvier 2024
Références Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).
Avis de non-responsabilité Ce document n'est proposé qu'à titre de guide pour la manipulation en toute sécurité du produit susmentionné et a été élaboré à partir des meilleures informations actuellement disponibles. Il ne prétend pas être exhaustif et les conditions d'utilisation peuvent impliquer d'autres considérations supplémentaires. L'utilisateur est entièrement responsable de la détermination

de l'adéquation de ce produit à l'usage prévu avant son application. L'utilisateur assume tout risque et toute responsabilité à cet égard. Forest View Staining Limited ne peut pas anticiper ou contrôler les conditions dans lesquelles le produit peut être utilisé, et ne sera pas responsable des réclamations, dommages ou pertes qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la confiance accordée à toute information contenue dans le présent document.

